

## Délibération n°2024-002

### COMMUNE DE STEENE

#### Nb des Membres

En exercice	Présents
-------------	----------

15	13
----	----

#### Date de

Convocation	Affichage
-------------	-----------

15/03/2024	15/03/2024
------------	------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE STEENE

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt - deux à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence, de Monsieur Alain DAVROUX, Maire

#### Présents :

MM. Alain DAVROUX, Benjamin DENOYELLE, Maryse DEVROË, Frédéric SAUVAGE, Nathalie DECLERCK, Patricia DOUAY, Samuel DEGEZELLE, Estelle ACHTE, Emeline OBER, Marianne DRIEUX, Jean-Marie ROMMELAERE, Jean-François RÉBIER, Marie-Andrée MAHIEUX

Procuration : MM. Jean - François LAMS donne pouvoir à Maryse DEVROË, Tanguy HERREMAN donne pouvoir à Samuel DEGEZELLE

#### Excusé :

#### Absent :

Secrétaire de Séance : Patricia DOUAY

### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNEE 2023

Sous la présidence de Monsieur Benjamin DENOYELLE, Premier adjoint au Maire, délégué aux finances en charge de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal de l'année 2023 qui s'établit ainsi :

FONCTIONNEMENT	
Recettes	930 021.68€
Excédent 2022	412 259.89€
Dépenses	852 248.59 €
Excédent de clôture	490 032.98€

INVESTISSEMENT	
Recettes	76 413.25 €
Excédent 2022	73 571.55 €
Reste à réaliser à reporter en 2024	0.00 €
Dépenses	274 474.93 €
Excédent de clôture	-124 490.13 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2023.

#### Nombre de suffrages exprimés :

Votes pour : 14

Votes contre : 0

Abstention : 1

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

ID : 059-215905795-20240327-2024\_002-DE

S<sup>2</sup>LOW

Acte certifié exécutoire après dépôt en  
Sous-Préfecture

le 27/03/2024

et publication,

le

ou notification

du

Le Maire,  
Alain DAVROUX

Le secrétaire de séance  
Patricia DOUAY

